

Directives anticipées, tous concernés: une équipe mobilisée!

Julie GESNOUIN¹ (psychologue), Dr Elisabeth GUÉDON-RETOUT¹, Amélie COLIN² (juriste), Isabelle FLORANCE¹ (infirmière)
¹service de médecine palliative, CHU de ROUEN, ² Direction des affaires juridiques, CHU de ROUEN

Introduction

Les directives anticipées:

- Qui doit les aborder?
- Quand et à quel moment en parler?
- Comment en parler?

Autant de questions auxquelles les soignants sont confrontés. Pour y répondre nous avons développé dès 2015 une formation à destination des professionnels du CHU de Rouen.

Celle-ci a été initiée par des professionnels du service de médecine palliative (médecin, infirmière et psychologue) et une juriste du CHU.



Quelle est la durée de validité des directives anticipées ?

Les directives anticipées sont-elles contraignantes pour le médecin ?

Qui peut rédiger les directives anticipées ?

Comment rédiger les directives anticipées ?

Quand rédiger les directives anticipées ?

Les directives anticipées ont-elles plus de valeur que la parole de la personne de confiance ?

A quoi servent les directives anticipées ?

Où doivent être conservées les directives anticipées ?

Méthode

Comment rendre attractive une formation sur les directives anticipées?

Pour répondre à cette question nous avons mis en place deux formations:

Formation d'une journée au MTC (Médical Training Center), ouverte aux établissements extérieurs.

- **Une partie théorique:** les aspects juridiques et les répercussions psychologiques de leur évocation.
- **Une partie dynamique:** quizz, simulations, échanges, retours d'expérience. L'analyse réflexive des pratiques professionnelles permet l'appropriation du dispositif et l'acculturation des équipes.

Depuis 2021, afin de sensibiliser un plus grand nombre de soignants, notre groupe a développé une formation nommée « **Quick formation** ».



Formation de 15 minutes à l'issue des transmissions

Notre équipe a créé un jeu de 8 cartes, comprenant au recto le logo CHU et au verso une question sur les directives anticipées.

Ces cartes sont distribuées de manière aléatoire auprès des soignants permettant d'engager un dialogue et une réflexion sur le sujet.

Nous nous déplaçons au cœur du service en binôme pluridisciplinaire, à la demande du cadre, sur le temps des transmissions, pendant une durée de 15 minutes.

Résultats

Entre 2015 et 2022, plus de 200 soignants ont suivi la formation d'une journée DPC (Développement Professionnel Continue) inscrite au plan de formation.

Les 14 « quick formations », réalisées en 1 an, ont rassemblé en moyenne une quinzaine de personnes par intervention (soit plus de 200 personnels du CHU).

Comprendre

Accompagner

Connaître

Discussion

Concernant la formation d'une journée, les évaluations positives nous encouragent à poursuivre celle-ci (extraits des questionnaires d'évaluation: "J'ai apprécié la richesse des échanges"; "Meilleure maîtrise pour aborder le sujet avec les patients"; "Apports très enrichissants – jeux de rôle pédagogiques- très bonne journée").

Le format "quick formation", au cœur du service, permet de sensibiliser tous les professionnels (médecin, psychologue, infirmier, aide-soignant, agent de service hospitalier, secrétaire, étudiant).

Conclusion

Les formations sont pérennes et la « quick formation » est un **format plébiscité**.
 D'autres thématiques sont d'ailleurs envisagées: quizz sur la personne de confiance.
 Une demande vers le personnel de nuit est en cours de réflexion.